



Centre de sauvegarde pour la faune sauvage

- Rapport d'activité 2011 -

Centre de sauvegarde LPO Alsace - 1 rue du Wisch
67560 ROSENWILLER / 03 88 04 42 12



Présentation des centres de soins de la LPO Alsace

Historique

1998 : ouverture officielle du premier centre de sauvegarde de la LPO Alsace à Pfettisheim (67) chez Béryl ROTH ;

2004 : La LPO Alsace hérite d'un terrain de 80 ares à Rosenwiller. Grâce à ce legs exceptionnel d'Alice BOMMER, la création d'un nouveau centre de sauvegarde, plus vaste, devient possible ;

Fin 2007 : le Conseil d'Administration de la LPO Alsace vote la construction d'un nouveau centre de soins à Rosenwiller (67) ;

2008 - 2010 : concrétisation du projet grâce à l'implication d'un grand nombre de personnes : des salariés (dont Cathy Zell et Christian Braun, qui ont coordonné les travaux) jusqu'aux entreprises, collectivités et privés (qui aident régulièrement le centre par des dons – le centre ne bénéficiant d'aucune subvention publique), en passant par le réseau de bénévoles et la mairie de Rosenwiller (en la personne du maire, de ses adjoints et de sa secrétaire qui ont toujours répondu à nos sollicitations).

Mai 2010 : ouverture officielle du nouveau centre de Rosenwiller ;

Septembre 2010 : inauguration officielle du centre de soins de Rosenwiller.

Année 2011 : première année complète de fonctionnement.

Fonctionnement des centres de soins de la LPO Alsace

L'accueil des animaux se répartit majoritairement entre avril et septembre : l'organisation des journées doit alors être optimale au centre de Rosenwiller. C'est le travail de Suzel HURSTEL (responsable du centre) et de Lauriane PERRAUD qui mettent un soin particulier à coordonner un réseau efficace de bénévoles, sous la responsabilité de Beryl ROTH (titulaire du certificat de capacité). Toutes les trois sont secondées par deux cabinets vétérinaires (Dr

ZIND à Molsheim et Dr BRABANTS à Obernai) dans les cas de blessures graves ou de maladies non identifiées.

Le centre de soins de Pfettisheim dirigé par Béryl ROTH continue à prendre en charge de nombreux oiseaux en détresse et sert ainsi de point relais pour le nord de l'agglomération Strasbourgeoise.

Pour une meilleure répartition des tâches, les centres de soins de la LPO Alsace travaillent en collaboration avec le centre de sauvegarde du GORNA (Groupement ORnithlogique Nord Alsace) situé à Neuwiller-Les-Saverne.

Acheminement des animaux sauvages vers les centres de soins

L'acheminement vers le centre de soin se fait toujours au cas par cas, en fonction de l'espèce, de la situation, du jour de l'appel et des compétences des bénévoles présents sur le secteur concerné :

- dans le Bas-Rhin, la LPO recueille les animaux directement dans ses centres de soins ou via son siège à Strasbourg. Par ailleurs, un réseau de « points relais » existe à travers le département (Centres d'Initiation de la Nature et à l'Environnement, cabinets vétérinaires...) ; les découvreurs peuvent s'y rendre et y déposer l'animal. Celui-ci est alors récupéré et acheminé vers le centre de sauvegarde de Rosenwiller.
- dans le Haut-Rhin, le découvreur d'un animal a pour interlocuteur les Brigades Vertes. Les agents les plus proches se déplacent et effectuent un premier diagnostic ; si nécessaire, un vétérinaire le complète et apporte les premiers soins. Si l'oiseau est transportable, il est acheminé au point relais des Brigades Vertes de Sigolsheim où la LPO récupère l'animal. Ce réseau de collecte et de transport des animaux a pu être mis en place grâce au partenariat entre le Conseil Général du Haut-Rhin, les Brigades Vertes et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Bilan de l'activité 2011 des centres de soins

Nombre d'animaux accueillis

Le bilan 2011 fait état de 1306 animaux recueillis dans les deux centres de soins LPO :

- 1067 animaux sur le site de Rosenwiller
- 239 animaux sur le site de Pfettisheim

L'ouverture du centre de Rosenwiller a augmenté capacité d'accueil des animaux :

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nb d'animaux accueillis	450	304	478	566	584	950	1306

L'objectif initial du centre de sauvegarde est de soigner les oiseaux sauvages ainsi que les mammifères sauvages de petite taille.

Cependant, d'autres espèces sont parfois déposées aux centres de soins : les espèces domestiques, notamment les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) et les espèces d'élevage (canard de barbarie...). Ces animaux sont systématiquement transférés vers d'autres structures plus adaptées à leur accueil (Arche de Noé, SPA...).

Notons que des animaux, classés sur la liste des espèces dites nuisibles, ont été déposés à de nombreuses reprises dans le chalet d'accueil du centre de soins. Ces animaux n'ont pas été soignés au centre de soins.



Examen d'un roitelet par Justine, bénévole (photo Cathy Zell)

Liste des espèces recueillies

Comme chaque année, certaines espèces sont plus représentées que d'autres. En 2011, la palme est détenue par le martinet noir (128 individus), les hirondelles (85 individus), le merle noir (80) et le hérisson d'Europe (75 individus).

Il y a aussi eu des espèces exceptionnelles : huppe fasciée (2), chevêche d'Athéna (1), faucon émerillon (1), martin-pêcheur (1), grand-duc d'Europe (1), pie-grièche écorcheur (1), Noctule de Leisler (2) et sérotine bicolore (1).

cf. liste page suivante

Catégorie d'espèces	Statut des animaux recueillis					Total
	Chassable	Domestique	Nuisible	Protégée	Sans statut	
Espèces d'Oiseaux	227		42	737	59	1065
Espèces de Mammifères, dont :	3	0	6	193	19	221
>>> Chiroptères				112		112
>>> Autres espèces de mammifères	3		6	81	19	109
N.A.C. et espèces d'élevage		19				19
Batraciens				1		1
Total	230	19	48	931	78	1306

Liste des espèces recueillies aux centres de soins

Statut	Noms des espèces	Nb d'ind. Recueillis	%
OISEAUX			
Espèce sauvage protégée	Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Bec-croisé des sapins (<i>Loxia curvirostra</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Bergeronnette grise (<i>Motacila alba</i>)	8	0,61%
Espèce sauvage protégée	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)	56	4,29%
Espèce sauvage protégée	chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>)	9	0,69%
Espèce sauvage protégée	Chouette Hulotte (<i>Strix aluco</i>)	20	1,53%
Espèce sauvage protégée	Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	9	0,69%
Espèce sauvage protégée	Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>)	35	2,68%
Espèce sauvage protégée	Effraie des clochers (<i>Tyto alba</i>)	6	0,46%
Espèce sauvage protégée	Epervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	17	1,30%
Espèce sauvage protégée	Faucon Crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	70	5,36%
Espèce sauvage protégée	Faucon Emerillon (<i>Falco columbarius</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Faucon Hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	5	0,38%
Espèce sauvage protégée	Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>)	3	0,23%
Espèce sauvage protégée	Goéland cendré (<i>Larus canus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Grand duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	6	0,46%
Espèce sauvage protégée	Hibou Moyen-Duc (<i>Asio otus</i>)	16	1,23%
Espèce sauvage protégée	Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)	65	4,98%
Espèce sauvage protégée	Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	20	1,53%
Espèce sauvage protégée	Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Martinet noir (<i>Apus apus</i>)	128	9,80%
Espèce sauvage protégée	Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Mésange bleue (<i>Parus caeruleus</i>)	14	1,07%
Espèce sauvage protégée	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	58	4,44%
Espèce sauvage protégée	Mésange nonnette (<i>Poecile palustris</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	3	0,23%
Espèce sauvage protégée	Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	64	4,90%
Espèce sauvage protégée	Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>)	4	0,31%
Espèce sauvage protégée	Oisillon sp.	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Pic Epeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	12	0,92%
Espèce sauvage protégée	Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	9	0,69%
Espèce sauvage protégée	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	9	0,69%
Espèce sauvage protégée	Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)	6	0,46%
Espèce sauvage protégée	Rougequeue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochuros</i>)	34	2,60%
Espèce sauvage protégée	Rousserole effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Tarin des aulnes (<i>Carduelis spinus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	6	0,46%
Espèce sauvage protégée	Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)	11	0,84%
Espèce sauvage chassable	Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage chassable	Bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage chassable	Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	50	3,83%
Espèce sauvage chassable	Faisan de Colchide (<i>Phasianus colchicus</i>)	3	0,23%
Espèce sauvage chassable	Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)	2	0,15%

Espèce sauvage chassable	Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage chassable	Grive litorne (<i>Turdus pilaris</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage chassable	Grive mauvis (<i>Turdus iliacus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage chassable	Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	5	0,38%
Espèce sauvage chassable	Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	80	6,13%
Espèce sauvage chassable	Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	51	3,91%
Espèce sauvage potentiellement chassable en France, non chassable en Alsace en 2011	Gallinule poule d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage chassable susceptible d'être classée "indésirable"	Ouette d'Egypte (<i>Alopochen aegyptiacus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage chassable susceptible d'être classée "nuisible"	Geai des chênes (<i>Gallinula chloropus</i>)	7	0,54%
Espèce sauvage chassable susceptible d'être classée "nuisible"	Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	18	1,38%
Espèce sauvage classée "nuisible"	Corbeau Freux (<i>Corvus frugilegus</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage classée "nuisible"	Corneille noire (<i>Corvus corone corone</i>)	16	1,23%
Espèce sauvage classée "nuisible"	Etourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	15	1,15%
Espèce sauvage classée "nuisible"	Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)	8	0,61%
Espèce sans statut	Pigeon semi-domestique (<i>Columba livia</i>)	59	4,52%
espèce domestique ou d'élevage	NAC (nouveaux animaux de compagnie) : perruche, gris du Gabon... / canard de barbarie...	19	1,45%
Sous-total oiseaux		1083	82,92%

MAMMIFERES			
Espèce sauvage protégée	Chauve souris sp. (<i>chiroptera sp.</i>)	3	0,23%
Espèce sauvage protégée	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Murin sp. (<i>Plecotus sp.</i>)	3	0,23%
Espèce sauvage protégée	Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	4	0,31%
Espèce sauvage protégée	Noctule de leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	44	3,37%
Espèce sauvage protégée	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage protégée	Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	7	0,54%
Espèce sauvage protégée	Pipistrelle sp. (<i>Pipistrellus sp.</i>)	11	0,84%
Espèce sauvage protégée	Sérotine bicolore (<i>Vespertilio murinus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage protégée	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	31	2,37%
Espèce sauvage protégée	Sérotine sp. (<i>Eptesicus sp.</i>)	1	0,08%
Sous-total chiroptères		112	8,58%
Espèce sauvage protégée	Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	6	0,46%
Espèce sauvage protégée	Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>)	75	5,74%
Espèce sauvage sans statut	Musaraigne musette (<i>Crocidura russula</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage sans statut	Lérot commun (<i>Eliomys quercinus</i>)	16	1,23%
Espèce sauvage sans statut	Loir gris (<i>Myoxus glis</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage potentiellement chassable en France, non chassable dans le Bas-Rhin en 2011	Blaireau d'Europe (<i>Meles meles</i>)	2	0,15%
Espèce sauvage chassable	Lièvre brun (<i>Lepus europaeus</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage chassable	Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>)	3	0,23%
Espèce sauvage chassable	Sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	1	0,08%
Espèce sauvage classée "nuisible"	Fouine (<i>Martes foina</i>)	2	0,15%
espèce domestique ou d'élevage	Furet (<i>Mustela putorius furo</i>)	1	0,08%
sous-total autres espèces de mammifères		110	8,42%
Sous-total mammifères		222	17,00%

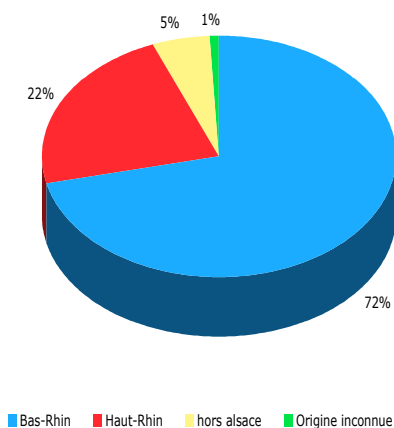
BATRACIENS			
Espèce sauvage protégée	Crapaud vert (<i>Pseudepidalea viridis</i>)	1	0,08%
Sous-total batraciens		1	0,08%

TOTAL TOUTES ESPECES		1306	100%
-----------------------------	--	-------------	-------------

Provenance des animaux

Les animaux proviennent majoritairement de la région Alsace (93,80%) mais aussi de quelques départements limitrophes (Vosges, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Territoire de Belfort) ou de quelques pays voisins (Belgique), voire de plus loin (Aube, Loiret, Puy-de-Dôme, Yvelines).

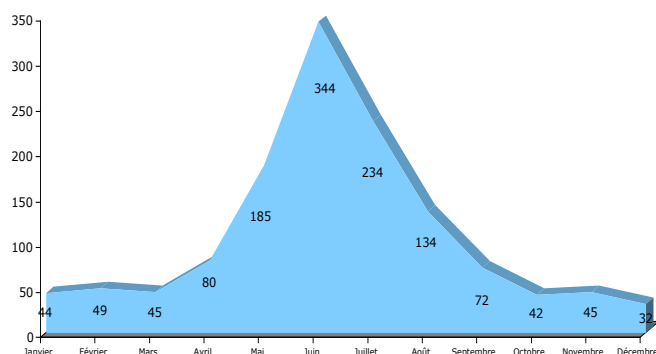
Sur les 292 animaux en provenance du Haut-Rhin, 220 ont pu être acheminés au centre de soins grâce au réseau des Brigades Vertes (soit 75,34%). Ce nombre ne reflète toutefois pas la réalité du nombre d'animaux en détresse découverts dans le Haut-Rhin. En effet, outre les individus qui ont été directement euthanasiés par les vétérinaires parce que présentant des blessures incurables, les agents des Brigades Vertes apportent un premier niveau de réponses quand le transport des animaux vers le centre de soins ne s'impose pas.



Ils effectuent également un tri des demandes suivant l'espèce concernée, les espèces classées sur la liste des espèces dites « nuisibles » ou les espèces d'élevage n'étant pas transférées vers le centre de soins.

De plus, les agents des Brigades Vertes ont indiqué que de nombreux animaux trouvés dans le Haut-Rhin sont également rapatriés directement chez des vétérinaires, où ils sont soignés avant d'être relâchés dans leur milieu naturel.

Evolution de l'activité au cours de l'année



L'activité des centres de Rosenwiller et de Pfettisheim est maximale entre les mois de mai et d'août. Ces mois correspondent à la saison de reproduction, où de nombreux jeunes peuvent être en péril (tombés du nid ou abandonnés) et où les adultes en quête de nourriture peuvent être blessés (concurrence, choc contre les vitres, collision avec les voitures ...).



Vue générale sur le centre de soins au printemps 2011 (photo Cathy Zell)

Causes d'entrée des animaux

Précisons que le centre de soins fonctionne en étroite collaboration avec le pôle MFS*. Ce service a géré 1667 appels au cours de l'année 2011, dont 44,15% correspondait à des animaux en perte. Par exemple, lorsque des personnes contactent le pôle MFS pour un jeune oiseau non blessé trouvé à terre, la priorité est que l'animal soit maintenu dans son milieu d'origine pour y être éduqué par ses parents. Quand la situation ne le permet pas, les animaux sont transférés vers le centre de soins où ils sont élevés jusqu'à leur émancipation.

Malgré ce premier tri effectué par le pôle MFS, le dénichage passif reste la première cause d'entrées identifiées au centre de soins. Elle correspond à tous les jeunes animaux qui sont trouvés en période de reproduction.

Les chocs et les collisions avec des véhicules ou des objets fixes représentent la deuxième cause d'accueil des animaux. Les traumatismes qui en

découlent sont graves et nécessitent souvent des soins vétérinaires importants (fracture des membres, traumatisme crânien...).

Les causes d'entrées liées à la prédation sont également nombreuses : les blessures, majoritairement infligées par les chats domestiques, pardonnent rarement car les lésions internes sont souvent incurables.

En 2011, les deux cabinets vétérinaires associés du centre de soins ont été sollicités 178 fois pour des animaux blessés (affinements d'un diagnostic médical, réalisation de radiographies, actes de chirurgie, mise en place de protocole de soins...).

* Le pôle « Médiation Faune Sauvage (MFS) » est un service de la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Alsace (LPO) et du Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). Créé en mars 2008, il est destiné à répondre aux demandes liées à la petite faune sauvage, mammifères et oiseaux sauvages, protégés ou non.

Nombre d'individus appartenant à des :						
Espèces sauvages protégées	Espèces sauvages sans statut	Espèces sauvages chassables	Espèces sauvages classées "nuisibles"	espèces domestiques ou d'élevage	Total	%
Prédations					126	9,65%
Prédation (chats)	71	6	43	2	123	9,42%
Prédation (autres)		2	1		3	0,23%
Traumatismes / collisions					267	20,44%
Choc (cause indéterminée)	62	8	16	1	89	6,81%
Choc (surface vitrée)	42	1	14	2	59	4,52%
Choc (véhicule)	63	5	14	1	84	6,43%
Choc (tramway, aérotransport)	3		2		5	0,38%
Tondeuse / Débroussaieuse	3				3	0,23%
Électrocution	3				3	0,23%
Empoisonnement	14	1	2	1	18	1,38%
Noyade	2	2			4	0,31%
Hydrocarbures	2				2	0,15%
Dérangements / dénichages					583	44,64%
Dénichage actif	38				38	2,91%
Dénichage passif	411	19	93	22	545	41,73%
Dérangements / dénichages					31	2,37%
Dérangement colonie	4				4	0,31%
Dérangement hibernation	26	1			27	2,07%
Chasse / pêche / piégeage					30	2,30%
Activité cynégétique	1	1	1		3	0,23%
Activité halieutique	7		6	1	14	1,07%
Piégeage	9		2	2	13	1,00%
Maladies / zoonoses					13	1,00%
Aspergillose		1			1	0,08%
Botulisme	1				1	0,08%
Maladie de Newcastle		3			3	0,23%
Maladie respiratoire				1	1	0,08%
Trichomonase	3	1	1		5	0,38%
Variole aviaire		2			2	0,15%
Autres					256	19,60%
Animal affaibli	24	4	7	3	38	2,91%
Détention illégale		1			1	0,08%
Echappé de captivité		2		5	7	0,54%
Né en captivité au CDS	8				8	0,61%
Cause indéterminée	134	18	28	12	202	15,47%
Total	931	78	230	48	1306	

Devenir des animaux accueillis

	Animaux toujours en soins au 31/12/11	Animaux transférés vers d'autres structures plus adaptées à l'espèce	Animaux pour lesquels le CDS ne pouvait rien faire pour les soigner		Animaux pour lesquels le CDS a mis en place un protocole de soins				Total
			Animaux euthanasiés à l'arrivée	Animaux morts à leur arrivée	Animaux morts dans les 24h qui ont suivi leur arrivée	Animaux morts 48h ou plus, après leur arrivée	Animaux euthanasiés après des tentatives de soins	Animaux relâchés dans leur environnement naturel	
nombre d'animaux concernés	38	40	57	74	226	226	62	583	1306
% d'animaux concernés	2,9%	3,1%	10,0%		39,4%		44,6%		
					84,0%				
					46,9%		53,1%		

La moitié des animaux recueillis, pour lesquels le centre de soins a mis en place un protocole de soins, a pu être relâché dans un environnement naturel adapté (53,1%).

Ce chiffre est stable par rapport aux années précédentes et correspond à la moyenne des centres de soins nationaux.

Trop souvent les blessures et les pathologies dont souffrent les animaux ne nous permettent pas de leur venir en aide et près de 10% des individus décèdent à leur arrivée au centre où dans l'heure qui suit.

Pour l'ensemble des animaux morts, nous distinguons deux cas de décès :

1. l'euthanasie et la mort «naturelle» à l'arrivée au centre de soins. Dans ces deux cas, les blessures étaient trop graves (fracture ouverte, dénutrition grave...).
2. l'euthanasie et la mort «naturelle» plus de 48 heures après l'arrivée de l'animal au centre. En ce qui concerne ces animaux, les traumatismes ou les fractures dont ils souffraient laissaient espérer une possibilité de guérison pour un retour dans la nature. Les soigneuses, avec l'aide des vétérinaires partenaires, ont donc entrepris un protocole de soins qui n'a malheureusement pas été efficace.



Collaboration entre le centre de soins et le CNRS Alsace

Le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), au travers de son Institut Charles Sadron, laboratoire alsacien associé à l'Université de Strasbourg, étudie « l'évolution du gène TWIST chez les oiseaux ».

Des travaux antérieurs chez les primates ayant montré que ce gène constituait un bon marqueur de classification moléculaire, le laboratoire a souhaité étendre ce travail aux espèces d'oiseaux et de reptiles.

Aussi, afin de disposer d'échantillons supplémentaires de plusieurs représentants de quelques familles d'oiseaux, deux chercheuses de l'Institut Charles Sadron ont effectué des prélèvements de tissus sur les cadavres d'animaux morts au centre de soins.

Les résultats de cette étude seront connus dans quelques années...



Falcon Hobereau juvéniles (photo Suzel HURSTEL)

Collaboration entre le centre de soins, le GEPMA et l'ANSES

Objectif de la collaboration

L'ANSES est l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Son laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy a pour mission d'assurer l'épidémiosurveillance de la rage des chauves-souris en France.

En termes de santé publique, la rage des chiroptères représente un risque difficilement appréciable d'autant plus que le virus, rare, concerne à ce jour une seule espèce de chauve-souris présente en France. La surveillance de ce virus repose entre autres sur la collecte et l'analyse des cadavres de toutes les espèces de chauves-souris. Ces analyses permettent ainsi d'améliorer les connaissances sur la réelle situation épidémiologique de la rage des chiroptères.

Ainsi, depuis plus de 12 ans, le GEPMA, au travers du pôle Médiation Faune Sauvage et du centre de soins, collabore avec l'ANSES pour faire rapatrier tous les cadavres de chauves-souris trouvés en Alsace.

Nombre de cadavres transmis pour analyses en 2011

Les chiffres ci-dessous tiennent compte de tous les cadavres qui ont été récupérés en Alsace. Ces derniers proviennent d'animaux morts au centre de soins, d'animaux trouvés par des particuliers dans leur maison et d'animaux trouvés par les spécialistes du GEPMA au cours de leurs missions d'études des chiroptères (comptage annuel des colonies de reproduction...).

La quasi totalité des analyses se sont révélées négatives. Une seule analyse n'a pas pu être réalisée car le cadavre était dans un état de décomposition avancée.

Résultat des analyses ANSES	Examen Impossible	Résultat Négatif	Total
Espèce indéterminée		3	3
Murin SP	1	2	3
Oreillard roux		1	1
Pipistrelle commune		24	24
Pipistrelle de Kuhl		1	1
Pipistrelle de Nathusius		2	2
Pipistrelle sp.		11	11
Sérotine commune		29	29
Sérotine sp.		1	1
Total	1	74	75

Quelques faits marquants au centre de soins en 2011...

Lâché d'un Faucon Pèlerin à l'occasion de la signature d'une convention entre la LPO Alsace et RTE...



Lâcher de la femelle de faucon pèlerin par Lauriane Perraud (photo Cathy Zell)

Les pylônes à haute-tension accueillent souvent des faucons pèlerins, hobereaux et crécerelles, qui s'installent dans des nids de corneilles noires vides. Afin de gérer au mieux la présence de ces nids sur les pylônes, la LPO et RTE (Réseau de Transport d'Electricité = gestionnaire des pylônes) ont signé un partenariat, basé sur 3 actions clés :

- une sensibilisation réciproque entre les deux structures
- un décalage des interventions sur les pylônes où une aire est signalée pendant la saison de reproduction ;
- des poses de nichoirs à rapaces (si nécessaire) sur certains pylônes devant faire l'objet de rénovation et où l'espèce est déjà présente.

La LPO Alsace et RTE ont donc scellé leur partenariat par le lâcher d'un faucon pèlerin, le lundi 18 avril 2011, en présence de la presse locale, à la gravière de Nordhouse. Cette femelle, recueillie et soignée au centre de sauvegarde de Rosenwiller, a redécouvert la liberté après plusieurs mois de convalescence.

Naissance de deux noctules communes au centre de soins...

Début 2011, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne reçoit un appel téléphonique qui l'amène à récupérer une Noctule commune (*Nyctalus noctula*) affaiblie, près de Troyes, devant

une habitation. Après lui avoir fait reprendre quelques forces, les techniciens du Conservatoire envisagent de relâcher la chauve-souris en début de soirée mais celle-ci ne prend pas son envol.

La Noctule commune est alors transférée vers le centre de soins de Rosenwiller où un diagnostic est réalisé par un vétérinaire : l'animal a une luxation de l'épaule ! Les soigneuses du centre prennent donc en charge l'animal en espérant que cette blessure guérira sur le long terme. Elles ne s'attendent pas à une surprise, survenue le 6 mai 2011 : cette femelle met bas 2 petits !

Ces 2 jeunes ont finalement pris leur envol le 15 août 2011 !

Arrivées de 31 sérotines communes juvéniles suite à un acte de destruction

Le 11 Juin 2011, 31 sérotines communes juvéniles âgées de quelques jours sont arrivées au centre de soins en état de dénutrition sévère ; le gîte de reproduction dans lequel les chauves-souris se trouvaient ayant été détruit par la propriétaire des lieux deux jours auparavant. Une plainte a été déposée à l'encontre de cette personne. Malheureusement, les animaux n'ont pas survécus.

Lâché d'un deuxième Hibou Grand-Duc...



Lâcher du Hibou Grand-Duc par Suzel HURSTEL (photo Cathy Zell)

Vendredi 1^{er} juillet 2011, Suzel Hurstel a relâché un Hibou grand-duc qui avait été accueilli dans le centre et soigné pendant plus de 6 mois. Sous

l'objectif des photographes de la presse locale, le plus grand rapace nocturne d'Europe s'est envolé majestueusement et sans bruit vers la liberté retrouvée.

L'histoire débute en novembre 2010, lorsque l'oiseau est aperçu par un passant au centre-ville d'Illkirch, couché au sol. En raison de sa taille impressionnante, ce sont les pompiers qui se chargent de l'apporter au centre de sauvegarde de Rosenwiller. Il est alors déposé en très mauvaise santé : important traumatisme crânien, abcès sur la tête, faiblesse extrême, au point que l'oiseau ne tient plus debout et que sa tête se positionne presque « à l'envers ».

Avec l'aide des deux cabinets vétérinaires partenaires et du réseau de bénévoles, les soigneuses parviennent à remettre le hibou « sur pattes ». Après quelques semaines, il arrive à se nourrir seul. Après quelques mois sa tête retrouve une mobilité « normale ». Placé en volière, il réussit à effectuer quelques vols et est même surpris en flagrant délit de looping ! Le pari est gagné, la femelle grand-duc est rétablie !

Un blaireau, pris dans un collet, accueilli au centre de soins...

Le 2 août 2011, le centre de sauvegarde a réceptionné un blaireau qui avait été pris au piège dans un collet. L'arrivée de cet animal a soulevé une fois de plus le problème du braconnage à l'encontre de cette espèce, encore souvent victime de la malveillance humaine.

Pris en charge rapidement, l'animal a pu être secouru. Après avoir été soigné par les vétérinaires du centre, il a été relâché le soir même, en pleine forme, à proximité de son lieu de capture.

Premier envol d'un nichoir pour 30 martinets !

Les martinets représentent près de 10% des accueils d'animaux au centre de soins. En collaboration avec un bénévole spécialiste de l'espèce, Bruno FREY, le centre de soins a relâché 30 martinets en les plaçant directement dans des nichoirs adaptés, fixés sur un bâtiment quelques semaines plus tôt. Les animaux ont ainsi pris leur premier envol quelques heures après avoir été déposés dans les nichoirs.

Des études ont mis en évidence que ces animaux sont fidèles à leur site de reproduction et qu'ils reviennent parfois sur le lieu de leur premier envol pour se reproduire.

L'avenir nous dira si l'expérience a été concluante...

Notons aussi...

• l'arrivée d'un Choucas... chauve !



Choucas des Tours (photo Suzel HURSTEL)

• l'arrivée d'une Noctule... gonflée d'air !



Noctule commune (photo Suzel HURSTEL)

• l'éclosion d'un oeuf de Faucon Crécerelle !



Faucon Crécerelle âgé de 2 jours (photo Suzel HURSTEL)

DNA / Obernai / Molsheim

► Dans ce cahier, les permanences et sorties du jour

Jeudi
dans votre journal
L'apogée des sorties sportives, balades en
culturales, pour bien préparer le week-end
La rubrique DNA
Les rendez-vous du week-end

Rosenwiller / Centre de soins de la LPO

Le centre déploie ses ailes

Déjà plus d'un an que le centre de soins de la Ligue pour la protection des oiseaux a ouvert ses portes à Rosenwiller. En 2010, près de 500 animaux meurtris y ont trouvé soins et repos. S'appuyant sur une trentaine de bénévoles, cet hôpital un peu particulier devrait devenir l'unique centre de soins du département.



Les cygnes blessés étaient particulièrement présents en ce printemps au centre de soins de Rosenwiller. En 2010, près de 500 animaux sauvages y ont été accueillis. (Photos DNA)



Cette chauve-souris noctule commune, victime d'une fracture, se repose dans la salle de soins.

Plaine saison au refuge

Un chalet d'accueil, deux salles de soins, six basses pour les animaux en convalescence, deux volières pour la rééducation aux vols composent le centre de soins de Rosenwiller. Espèces protégées, chassables, nuisibles, domestiques : 493 petits individus à deux ou quatre pattes venus de toute l'Alsace (sauf le Nord) ont été pris en charge en 2010 par le centre de soins. À noter, fin mars, la forte représentation de cygnes. « Il y a un vrai problème par rapport à la faune sauvage en ville, assure Suzel Hurstel, il est lié à la dépendance à l'homme, au nourrissage et la concentration de beaucoup d'individus à certains endroits. »

Les blessures constatées sur les animaux dépendent de l'espèce et de la période de l'année. La collision contre des véhicules est le facteur de blessure le plus important pour les gros oiseaux et les rapaces. Concernant les passereaux (merles, mésanges), la ordination des chats est également en cause. Entre égale-

■ Évidemment la tentation est grande. Voir autant d'espèces rares au même endroit – grands ducs, faucon pèlerin, chouette hulotte – est plutôt exceptionnel. Mais Suzel Hurstel, la permanente du refuge de Rosenwiller, le résume : « On ne visite pas un hôpital... »
Ce centre de soins à se consacrer depuis plus d'un an aux oiseaux et mammifères sauvages la ligue de protection des animaux d'Alsace (LPO) dispose de deux structures de ce type, à Pffeltisheim et Rosenwiller. L'an dernier, 950 animaux ont été accueillis, dont 493 dans le piémont des Vosges. « À partir de 2011, Pffeltisheim ne servira plus que de point relais. Tous les soins aux

animaux auront ensuite lieu à Rosenwiller », précise la soigneuse.

« Une vraie émulation »

En un peu plus d'une année, le site installé sur les hauteurs de Rosenwiller s'affirme donc comme le principal lieu de refuge et de soins du département. « Le bilan de cette première année d'activités est très positif », insiste Suzel Hurstel.

Positif, d'abord, en termes de résultats. Sur le demi-millier d'animaux recueillis, la moitié est relâchée. « Cela peut paraître peu, mais il faut savoir que les animaux qui arrivent chez nous ont des blessures importantes. Or, même so-

fiète l'investissement et la qualité du travail réalisé ». Et de rappeler l'histoire de ce hibou grand-duc arrivé le 1^{er} novembre avec un traumatisme crânien. Gardé pendant un mois et demi, il ferait aujourd'hui sa droite, gauche et vole. Du temps sera encore nécessaire pour qu'il se rétablisse totalement.

Autre satisfaction : l'engagement des bénévoles. « Il y a une vraie émulation », se félicite Suzel Hurstel, qui s'appuie sur une trentaine d'amoureux des animaux venus des environs et même depuis Offendort. Leur mission : épauler la soigneuse dans les soins et l'entretien d'une propriété de 80 ares : remise en eau des bassins

dans les volières, pose de filets brise-vent, travaux électriques...

Ce réseau de personnes engagées s'ajoute à la bonne entente avec deux cabinets vétérinaires à Molsheim et Obernai, au bon maillage associatifs (Arche de Noël, autres centres de la LPO...) et départemental (brigades vertes dans le Haut-Rhin).

« Le budget nourriture est un gouffre financier »

De bonnes relations sont également entretenues avec les « découvreurs ».

Un chalet d'accueil est accessible 24h/24 à l'entrée du centre de soins. Une personne peut y déposer un animal et remplir le registre. « Nous avons très bons contacts avec beaucoup d'appelés pour prendre des nouvelles de

sonnets concernés par la faune sauvage. Par exemple, son maître téléphona deux fois par semaine au nom de la commune pour prendre des nouvelles d'un cygne blessé. »
Reste que héberger les animaux est cher pour un particulier. « C'est un gouffre financier », dit-il.

ROSENWILLER Centre de soins LPO : un millier d'animaux accueillis en 2011

Encore tout jeune, le refuge de la LPO basé sur les hauteurs de Rosenwiller, dans le piémont des Vosges, n'en est pas moins très actif.

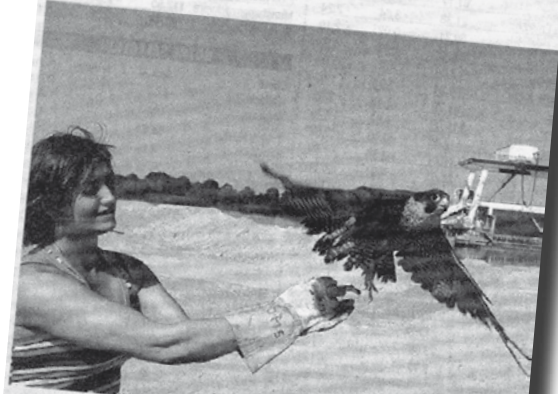
Du 1^{er} janvier au 23 novembre, 1 050 animaux, en majorité des oiseaux, ont été accueillis au centre de soins. 75 % d'entre eux ont été recueillis dans le Bas-Rhin. L'autre part est originaire du Haut-Rhin mais aussi d'Allemagne et des départements limitrophes. Deux salariées et une trentaine de bénévoles font tourner le centre de soins financé uniquement à partir de dons.
Alors qu'il fêtera ses deux ans d'existence en avril prochain, le refuge envisage déjà de s'agrandir. Une nécessité pour faire face aux pics de fréquentation, notamment en période estivale (50 martinets arrivés en dix jours...). Une extension de l'infirmerie ainsi que la création de deux volières pour passereaux et chauves-souris sont à l'étude pour 2012.



Suzel Hurstel est l'une des deux salariées du refuge.

PHOTO DNA — J.-P. KAISER

L'envol du faucon



Après avoir été soigné par la LPO, le faucon pèlerin a été rendu à la liberté. (Photo DNA - Laurent Réa)

Dans le ciel bleu, l'oiseau a pris son envol, plané au-dessus de l'eau, décrit quelques cercles avant de disparaître. Hier, vers 16 h, un jeune faucon pèlerin a été lâché dans la gravière RTE de Nordhouse, aux abords de hauts pylônes, à deux pas d'engins puissants en pleine activité.

Yves Muller, président régional de la LPO (ligue pour la protection des oiseaux) et Philippe Mercking, directeur du groupe Exploitation Transports Alsace (d'Ilzsch) ont assisté côte à côte à la libération du faucon. Agé de deux à trois mois, son aile fracturée avait été soignée dans les locaux de

la LPO à Bischoffsheim. Guéri, il a été rendu à la vie sauvage afin qu'il y trouve une compagne et s'y reproduise.

La gravière RTE EDF Transport a été choisie car elle offre des pylônes sécurisés, de l'eau où il trouvera une abondante nourriture. Entre la LPO et RTE, une convention a été signée. Les agents de RTE seront formés à reconnaître les espèces protégées, à assurer leur sécurité sur les pylônes.

Des informations seront échangées, techniciens et acteurs environnementaux feront connaissance. Pour favoriser ensemble la biodiversité.

Animaux Les électriciens veulent ménager le faucon pèlerin

Certains rapaces, comme le faucon pèlerin, aiment s'installer sur les pylônes à haute tension. RTE (Réseau de transport d'électricité) et la Ligue pour la protection des oiseaux d'Alsace ont signé lundi, à Nordhouse, une convention pour mieux les préserver.

Les faucons pèlerins, hobeaux et crécerelles squattent les vieux nids de corneilles noires perchés sur les pylônes. Ces trois espèces, comme tous les rapaces en France, leur nid et leur habitat, sont protégés. Le faucon pèlerin l'est même à l'échelle européenne et fait figure d'oiseau-emblème en terme de protection de la nature.

Alors, comment intervenir sur les pylônes électriques pour assurer leur bon état sans gêner ces grands oiseaux ?

Par convention avec la LPO, RTE a pris l'engagement de ne plus intervenir durant la période de nidification. Les ornitho-

logues formeront les agents de RTE à la reconnaissance des espèces et aux modalités de prise en compte de leur aire, et les électriciens formeront la LPO à leurs propres mesures de sécurité.

En augmentation

Une première convention entre RTE et la LPO avait déjà été signée pour réduire les risques de collision des oiseaux, surtout migrateurs, sur les lignes électriques.

Les populations de faucons pèlerins sont en augmentation en Alsace depuis les années 1970. L'espèce s'installe peu à peu en Alsace, comme au temple Saint-Etienne de Mulhouse, ou à Strasbourg où l'on dénombre cinq couples. Ces oiseaux se perchent toujours très haut pour détecter leurs proies comme les corneilles, corbeaux et pigeons. Une raison toute pragmatique de protéger ces superbes rapaces.



Cathy Zell, de la LPO, a lâché lundi un faucon pèlerin à la gravière de Nordhouse, un milieu favorable à l'espèce, où passe une ligne à haute tension. Photo Sébastien Riotta

Nature Renforcer la protection du faucon pèlerin



Cathy Zell, de la LPO, a lâché un faucon pèlerin lundi, à la gravière de Nordhouse. Photo Sébastien Riotta

Certains rapaces, comme le faucon pèlerin, aiment s'installer sur les pylônes à haute tension. RTE (Réseau de transport d'électricité) et la Ligue pour la protection des oiseaux d'Alsace ont signé lundi, à Nordhouse, une convention pour mieux les préserver. Les électriciens n'interviendront plus durant la période de nidification et les ornithologues les formeront à la reconnaissance des espèces et aux modalités de prise en compte de leur aire.

Erstein / Un hibou grand-duc relâché dans la réserve

Il est libre, l'oiseau

Vendredi soir, les bénévoles de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) se sont réunis avec quelques invités pour marquer l'événement dans la réserve naturelle de la forêt d'Erstein. Un hibou grand-duc, recueilli blessé au mois de novembre et confié au centre de soins LPO de Rosenwiler, a retrouvé sa liberté.

Le hibou grand-duc fait rêver les amoureux de nature. Ce grand rapace nocturne, le plus imposant d'Europe, est aussi un puissant prédateur qui se nourrit en partie de petits mammifères et dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Le hibou grand-duc évite notamment la prolifération des rongeurs. Il est protégé par la directive européenne « oiseaux » depuis 1976 et son habitat bénéficie de mesures de protection spéciales.

Il a subi un traumatisme crânien « sans doute dû à une collision »

Voilà un grand-duc au cœur d'une ville est exceptionnel. Alors, quand un jour du mois de novembre dernier, un passant en aperçoit un en plein centre-ville d'Ilkirch, c'est l'étonnement. Mais l'animal paraît très mal en point. La personne alerte aussitôt la mairie, qui très vite capture avec d'innombrables précautions le rapace blessé pour l'ache-

En cas d'urgence

La LPO possède deux centres de soins, l'ancien à Plettsheim et le tout nouveau à Rosenwiler. Chaque année plus de 600 oiseaux ou petits mammifères sont ainsi soignés, parfois sauvés puis relâchés. Quelques conseils pour la personne qui trouve un oiseau blessé. Il faut le capturer et le maintenir avec les ailes repliées le long du corps et la tête cachée si possible. Il ne faut pas lui parler et le placer dans un carton percé de quelques trous, au calme (surtout pas de grillage). Ne pas le nourrir et ne pas le forcer à boire. Ensuite il est conseillé de l'acheminer au plus vite dans un centre de soins spécialisé. Centre de sauvegarde LPO.



Suzel Hurstel a sorti le hibou grand-duc de son carton...

miner vers le centre de sauvegarde de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Rosenwiler. L'animal y est immédiatement pris en charge par la responsable du centre de soins, Suzel Hurstel, et l'équipe de bénévoles.

L'oiseau, très faible, est couché sur le côté. Il a subi un traumatisme crânien « sans doute dû à une collision », avance Suzel. En effet, si le hibou voit dans le noir, il est en revanche très sensible aux sources lumineuses, notamment les phares de voiture ou de camion qui l'éblouissent. Les câbles électriques restent également l'une des premières causes de mortalité de l'espèce.

Peut-être le grand-duc a-t-il été percuté par un camion. « C'est fort probable compte tenu de la nature des blessures », dit en tout cas la responsable du centre de soins.

Pendant six mois, les bénévoles se relayent sept jours sur sept pour soigner et nourrir l'oiseau accidenté. Il avale huit poussins par jour en captivité, l'équivalent d'une quinzaine à l'état sauvage. Au centre de soins, il faut nourrir le rapace plusieurs fois par jour, par

sauver le majestueux rapace, même si parfois l'état de santé du hibou laisse croire que le cas est irrécupérable. Avec beaucoup de patience et de persévérance, les bénévoles réussissent petit à petit, au fil des jours, à remettre sur pattes ce grand blessé de la route. Grâce à une caméra infrarouge, Suzel l'observe même la nuit pour surveiller la progression de sa lente guérison.

Un territoire de chasse à sa mesure

Et c'est un magnifique rapace, en pleine forme, qui a pris silencieusement son envol, vendredi soir, en forêt d'Erstein. « Un lieu où cet

Pourchassé par l'homme

Le hibou grand-duc, oiseau emblématique, a disparu de notre région au début du XXI^e siècle. Il a été longtemps pourchassé par l'homme car, disait-on alors, il portait malheur. Puis ce sont les pesticides et le poison qui ont décimé leur population.

Aujourd'hui, le rapace réapparaît peu à peu, avec une trentaine de couples installés dans la région. Pouvoir redonner vie et santé à cet oiseau blessé et lui rendre sa liberté n'en revêt que plus de sens.

oiseau à toutes les chances de trouver un territoire de chasse à sa mesure. Son plumage duvetueux explique la discrétion avec laquelle il a abandonné son carton de transport, puis les mains de Suzel, sans aucun bruit malgré ses quelques deux mètres d'envergure et ses plus de trois 3 kg, pour s'envoler en direction de la forêt.

Ce fut une soirée de joie intense pour les nombreux bénévoles qui œuvrent inlassablement au centre de soins, et une grande satisfaction pour la municipalité d'Ilkirch qui a signé une convention avec la LPO pour sensibiliser les enfants et les habitants de la commune à la protection des oiseaux.

M. Ey.



Après avoir été soigné durant six mois par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) à Rosenwiler, un hibou grand-duc a regagné son habitat naturel le 1^{er} juillet dernier. L'animal avait été retrouvé blessé, sans doute suite à une collision avec un véhicule, en novembre dernier dans le centre-ville d'Ilkirch-Graffenstaden.

Les rapaces nocturnes, qui voient dans l'obscurité, sont en revanche très sensibles à l'éblouissement provoqué par les lumières de la nuit : phares des véhicules et autres éclairages. L'animal a été relâché par les bénévoles de la LPO dans la réserve naturelle d'Erstein, plutôt que dans le secteur de sa découverte comme c'est le cas habituellement, afin qu'il bénéficie des meilleures conditions possibles pour son retour à la nature. Longtemps pourchassé par l'homme, par superstition surtout, le hibou grand-duc est le plus grand prédateur nocturne dont l'envergure peut atteindre près de deux mètres. Il est protégé en France depuis trente-cinq ans. On compte actuellement une trentaine de couples de l'espèce dans la région dont la partie alsacienne des Vosges.

Environnement Un grand-duc retrouve la liberté dans la réserve d'Erstein

14/07/2019 10:00 par Françoise Deshayes



Environnement. Le grand-duc, un oiseau nocturne, a été relâché dans la réserve naturelle d'Erstein, jeudi soir.

Un représentant du plus grand rapace nocturne d'Europe a été relâché vendredi soir, dans la réserve naturelle d'Erstein. Retrouvé en piteux état à Ilkirch, en novembre dernier, l'oiseau a été soigné pendant six mois au centre de soins de la LPO à Rosenwiler.

Le 21 novembre 2018, dans le centre-ville d'Ilkirch, un grand-duc a été retrouvé blessé. Il a été capturé par les bénévoles de la LPO et transporté au centre de soins de la LPO à Rosenwiler.

Le grand-duc a été soigné pendant six mois au centre de soins de la LPO à Rosenwiler. Il a été relâché dans la réserve naturelle d'Erstein, jeudi soir.

Le grand-duc a été soigné pendant six mois au centre de soins de la LPO à Rosenwiler. Il a été relâché dans la réserve naturelle d'Erstein, jeudi soir.

Le grand-duc a été soigné pendant six mois au centre de soins de la LPO à Rosenwiler. Il a été relâché dans la réserve naturelle d'Erstein, jeudi soir.

Le hibou grand-duc est libre



Le hibou grand-duc s'est envolé vers la liberté. (Photo DNA - Jean-Paul Kaiser)

Le centre de sauvegarde de la LPO à Rosenwiler a organisé vendredi soir le lâcher d'un hibou grand-duc dans la réserve naturelle d'Erstein. L'animal avait été retrouvé blessé en plein centre-ville d'Ilkirch, au mois de novembre dernier. Il avait été immédiatement acheminé vers le centre de sauvegarde LPO de Rosenwiler.

Arrivé dans un état de faiblesse extrême, et souffrant d'un traumatisme crânien, l'oiseau a été très rapidement pris en charge par l'équipe de soignants et a repris des forces au fil de ses semaines. Il a terminé son cursus de pensionnaire dans une volière avant de recouvrer la liberté vendredi soir, à la tombée de la nuit, après 6 mois de soins intensifs.

Cet oiseau emblématique est le plus grand rapace nocturne d'Europe. A la fois puissant et silencieux, ac-

grand jusqu'à 1,50m d'envergure, rien ne lui résiste. Après avoir été longtemps pourchassé par l'homme puis victime d'empoisonnement, le hibou grand-duc est maintenant reconnu d'une grande utilité écologique et entièrement protégé sur le territoire français depuis 1976. Le lâcher se déroule habituellement sur le lieu de découverte de l'oiseau blessé. Ce soir-là, on lui a préféré la réserve naturelle d'Erstein où les meilleures conditions semblaient réunies pour l'accueillir. La tension et l'émotion étaient palpables parmi les nombreux bénévoles présents. C'est avec beaucoup de précaution que Suzel Hurstel, responsable du centre de soins, a libéré l'oiseau. Agrippés au vent et ailes déployées, ce magnifique rapace s'est envolé silencieusement, vers un nouveau territoire de chasse dont le choix lui appartient. M. Ey.

Hommage aux bénévoles

Après un été particulièrement éprouvant, les salariées et bénévoles du centre de soins LPO de Rosenwiller soufflent un peu. Le moment choisi pour faire le point sur une année intense.

Le refuge de soins de la LPO de Rosenwiller rappelle l'hôpital public. Peu de moyens, une mission de soins inscrite dans son ADN et une fréquentation recotée. A la différence que le refuge de Rosenwiller soigne des animaux et qu'il ne reçoit aucun financement public. Après un an et demi d'activités, le refuge situé sur les hauteurs de Rosenwiller justifie pleinement son ouverture. L'activité y est permanente mais fluctuante : hausse à partir du mois de mai, pic de juin à la première quinzaine d'août, belle activité à partir du 15 août jusqu'à fin septembre, baisse depuis octobre. « Les besoins sont alors différents », précise la permanente du centre Suzel Hurstel. En période de reproduction, il y a un gros travail de nourrissage des jeunes. Actuellement, beaucoup d'animaux sont victimes de traumatismes liés à la route, à la présence de chats autour des mangeoires. Un autre facteur que l'on remarque : l'arrivée d'animaux malades et faibles.



Un projet d'extension destiné à augmenter la capacité d'accueil est dans les cartons. PHOTO DNA

COUP DE CHAUD ESTIVAL

Selon Suzel Hurstel, cette hausse de fréquentation estivale a été « hallucinante ». A tel point que le centre dépassait l'autorisation d'accueil. « Nous avons dû appeler la direction départementale des vétérinaires pour avoir l'autorisation d'accueillir plus d'animaux que prévu. D'un côté, c'est bon signe car il y a une prise de conscience des gens devant un animal blessé. D'un autre côté, beaucoup de blessures sont liées à l'activité humaine : chocs de baie vitrée, route, travaux de rénovation de maison... » Cette hausse s'est traduite par l'accueil de 50 martinets en dix jours. « Nous n'avons pas eu à refuser d'animaux en revanche on a dû augmenter en catastrophe les effectifs de bénévoles. Quatre personnes à temps plein étaient mobilisées. Une formation au nourrissage (ne pas causer le bec, ne pas salir le plumage, faire vite...) leur a été prodiguée. On devait nourrir 20 martinets à l'heure. C'était vraiment intense. Mais c'était utile car ils s'en sont sortis. »

LPO : Lauriane Perraud a été embauchée pour épauler Suzel Hurstel. « Elle apporte beaucoup en terme de techniques de soins. »

Une bonne nouvelle qui contraste avec les besoins financiers du centre. « Nous avons zéro financement public. On a donc besoin de dons mais ils sont en baisse. L'effet crise. Là, j'ai du mal à boucler mon budget nourriture et je dois taper dans l'aide-financement. Nous avons un vrai besoin d'aide financière et de bénévoles pour le rapatriement et l'acheminement des animaux. » L'argent, le nerf de la guerre... Et il en faudrait pour concrétiser le projet de construction d'un nouveau bâtiment destiné à augmenter la capacité d'accueil. Une nouvelle salle ferait office d'infirmier. Deux

La diversité augmente

De nouvelles espèces ont été enregistrées au centre de soins : le martin-pêcheur, le faucon pélerin, le pie-grèche écorcheur, le faucon hobereau... Parmi les mammifères : beaucoup de chauves-souris de différentes espèces, écureuils, blaireaux...

volaires seraient destinées aux passereaux et chauves-souris. Dans l'idéal, ce nouveau bâtiment encore à l'étude serait opérationnel pour le mois d'avril 2012. ■

AMANDINE HYVER (AVEC CLARA LINGAT, STAGIAIRE AU COLLÈGE FREPPEL D'OBERNAI)

LE CHIFFRE

1050

C'est le nombre d'animaux accueillis du 1^{er} janvier au 23 novembre au centre de soins. Un quart des animaux sont des mammifères et trois quarts des oiseaux. 75 % d'entre eux ont été recueillis dans le Bas-Rhin. Plus de 20 % viennent du Haut-Rhin. Le reste est originaire des départements limitrophes et d'Allemagne.

ROSENWILLER Centre de soins LPO

L'auto pour oiseaux



La LPO reçoit les clés d'un nouveau véhicule, le premier offert gracieusement, qui facilitera l'organisation du centre de soins. PHOTO DNA

Ce n'est pas encore Noël, mais la saison des cadeaux a déjà commencé. Mardi, le centre de soins de la LPO de Rosenwiller a reçu une voiture des mains du groupe Électricité de Strasbourg.

C'EST DOMINIQUE GRUCHET, directeur juridique et des affaires générales chez ES et bénévole à la LPO, qui a permis que le bleu électrique se mêle au bleu asso-

ciatif. Déjà engagé auprès de SOS Cigognes et du Gorna (groupe Nord-Alsace), ES tisse désormais des contacts avec la LPO à travers le don d'une voiture Kangoo. De son côté, le centre de soins, financé à partir de fonds privés, se félicite de ce partenariat.

Un autre véhicule en 2012

Ce nouveau véhicule facilitera l'organisation en période de

grandes activités. Notamment en été, quand les transports d'animaux sont nombreux et que Suzel Hurstel et certains bénévoles sont souvent obligés d'utiliser leur voiture personnelle. La période des étrennes ne va pas s'achever là. Elle devrait se poursuivre jusqu'à début 2012 puisqu'un autre véhicule, non réservé au transport d'oiseaux, devrait étoffer le parc de véhicules de la LPO. ■

Ne bénéficiant d'aucune subvention publique, le nouveau centre de sauvegarde fonctionne grâce au soutien de nombreuses entreprises, associations et donateurs privés.

La LPO Alsace remercie vivement tous les bénévoles qui secondent l'équipe salariée.

Sa reconnaissance va également aux cabinets vétérinaires BILGER-DE FONBONNE-ZIND (Molsheim) et BRABANTS (Obernai) pour leurs implications dans le soin des animaux.

Son travail ne pourrait être possible sans la coopération des Brigades Vertes, qu'elle remercie également chaleureusement.

La LPO tient à remercier toutes les donateurs privés ainsi que les entreprises et les associations partenaires qui ont contribué à la création et au fonctionnement du nouveau centre de Rosenwiller.

La LPO Alsace soutenue par un des plus grands artistes de la région...

Tomi Ungerer, un des artistes alsaciens contemporains les plus réputés internationalement, notamment aux Etats-Unis, s'est rapidement laissé séduire par le projet de la LPO Alsace.

La protection de la nature lui tenant à coeur, il n'a pas hésité à soutenir la LPO en réalisant pour son centre de soins un dessin unique.

Celui-ci a été réimprimé sous forme de 200 sérigraphies et de 10 000 cartes postales ; les bénéfices liés à leur vente ont contribué largement à la construction des volières et des structures de soins.

La LPO lui en est chaleureusement reconnaissante.

